

N° du tarif		Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
445	Appareils d'éclairage électrique et accessoires, n.d., et pièces au complet.....	20 p.c.	30 p.c.	30 p.c.
445a	Phares, lanternes et feux d'arrière électriques; torchères, ou lampes de poche électriques.....	20 p.c.	30 p.c.	30 p.c.
455b	Lampes électriques à arc et lampes d'éclairage électriques à incandescence, n.d.....	20 p.c.	30 p.c.	30 p.c.
445f	Dynamos ou générateurs électriques et transformateurs, n.d., et pièces complètes.....	25 p.c.	33½ p.c.	37½ p.c.
445g	Moteurs électriques, n.d., et pièces complètes.....	25 p.c.	33½ p.c.	37½ p.c.
464a	Matrices en acier d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada devant servir exclusivement à la fabrication de radiateurs pour camions et voitures automobiles, jusqu'au 31 mars 1932..... Pourvu que ces matrices soient exportées du Canada sous la surveillance de la douane dans les trois mois de la date de l'entrée d'importation.	5 p.c.	10 p.c.	10 p.c.
476b	Appareils chirurgicaux de succion, y compris le moteur; corde à boyau préparée pour fins chirurgicales; chlorure d'éthyle; lampes de salles d'opération à dôme ou à pied destinées à réduire l'ombrage à l'exclusion des ampoules; le tout d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, et les pièces au complet, pour l'usage de tout hôpital public, en vertu de règlements prescrits par le ministre.....	En franchise	En franchise	En franchise
476c	Chloroforme pour anesthésie.....	En franchise	En franchise	En franchise
522	Boudinages, fils de chaîne et de trame pur coton simplement moulinsés, n.d..... la livre	12½ p.c. 3 cents	15 p.c. 3½ cents	22½ p.c. 4 cents
522a	Boudinages, fils de chaîne et de trame pur coton simplement moulinsés, importés par les fabricants de tricots pour servir dans leurs ateliers à confectionner des articles tricotés.....	12½ p.c.	15 p.c.	22½ p.c.
522c	Boudinages, fils de chaîne et de trame pur coton, y compris le fil à coudre, la corde et la ficelle généralement employées pour coudre, faire des points, emballer et autres fins, n.d.; fil de coton, recouvert en tout ou en partie d'une lamelle métallique généralement appelé fil de Lyon..... la livre	15 p.c. 3 cents	22½ p.c. 3½ cents	25 p.c. 4 cents
522e	Fil de coton à coudre et pour travaux au crochet, fil pour travaux de tricotage, ravaudage et broderie, en écheveaux, lorsqu'ils sont importés par les fabricants pour servir exclusivement dans leurs propres manufactures pour la fabrication ou le bobinage du fil de coton à coudre ou pour travaux au crochet, des fils de coton pour travaux de tricotage, ravaudage et broderie.....	7½ p.c.	15 p.c.	20 p.c.
523	Tissus entièrement de coton, non blanchis, mercerisés, ni colorés, n.d., et les sacs de coton sans couture..... la livre	17½ p.c. 3 cents	20 p.c. 3½ cents	25 p.c. 4 cents
523a	Tissus entièrement de coton, blanchis ou mercerisés, non colorés, n.d..... la livre	20 p.c. 3 cents	22½ p.c. 3½ cents	27½ p.c. 4 cents
523b	Tissus entièrement de coton, imprimés, teints ou colorés, n.d..... la livre	22½ p.c. 3 cents	27½ p.c. 3½ cents	32½ p.c. 4 cents
523c	Tissus entièrement de coton à fils coupés, n.d..... la livre	22½ p.c. 3 cents	27½ p.c. 3½ cents	32½ p.c. 4 cents
529	Broderies, dentelles, filets, tulle-bobin, n.d., cordons et glands, entièrement de coton..... la livre	20 p.c. 3 cents	27½ p.c. 3½ cents	30 p.c. 4 cents
532	Vêtements, articles de vêtement, fabriqués de marchandises tissées et de tous les produits textiles, fabriqués en entier ou en partie, composés entièrement de coton, enduits ou imprégnés, n.d..... la livre	25 p.c. 3 cents	30 p.c. 3½ cents	35 p.c. 4 cents
533	Voiles pour navires et embarcations..... la livre	15 p.c. 3 cents	22½ p.c. 3½ cents	25 p.c. 4 cents
541	Marchandises tissées, entièrement de jute non, blanchies ni colorées, n.d.....	En franchise	5 p.c.	15 p.c.
542	Marchandises tissées, entièrement ou en partie de fibres végétales, et toutes telles marchandises tissées à fils coupés, n.d., ne contenant pas de soie, de soie artificielle, ou de laine.....	20 p.c.	27½ p.c.	30 p.c.